



*Confédération paysanne
de l'Ariège*

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Foix, le 4 avril 2018

Communiqué de presse

**La mission d'expertise « ours » ,
promise par les ministres Hulot et Travert,
a enfin trouvé le chemin de l'Ariège.**

**Des annonces fortes pour le pastoralisme et la biodiversité
alors que les oiseaux disparaissent à tire d'ailes
et que nos brebis montent en estive dans moins de deux mois !!**

La Confédération paysanne de l'Ariège est présente, ce mercredi 4 avril 2018, à la préfecture de Foix, pour questionner les membres de la mission d'expertise sur la prédation et l'avenir du pastoralisme.

Deux chaises toujours vides...

Ni M. Hulot, ministre d'État en charge de la transition écologique et solidaire, ni M. Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, n'ont daigné remplir leurs engagements pris fin 2017, pratiquant la politique de la chaise vide et n'ouvrant aucune perspective pour la réalisation de la mission d'expertise.

À deux mois de la montée des troupeaux en estive, quelle éloquente réponse !

Les seules perspectives entrevues sont, d'un côté l'ensauvagement des espaces pastoraux et, d'un autre, l'industrialisation à marche forcée de l'agriculture. C'est à dire un territoire articulé entre de grands centres urbains, des espaces périphériques et sauvages et une frange dédiée à l'agriculture industrielle où les brebis seront enfermées bien à l'abri et mangeront des concentrés, les tomates pousseront sous serres...

Que fait l'État, en particulier le ministère de la transition écologique et solidaire, pour la biodiversité en France ? Alors que tous les indicateurs concernant les oiseaux, abeilles, insectes... sont au plus bas.

Une politique en faveur de la biodiversité ne peut se résumer à des ours dans les Pyrénées !

La gestion de l'ours brun en France est de la responsabilité de l'État, la protection des troupeaux également (article L113-1 du code rural). Alors même qu'aucun plan ours n'est plus en vigueur depuis 2009, nous n'observons pas la moindre gestion depuis l'Ariège : que ce soit sur le suivi et la localisation des populations d'ours, sur le protocole ours à problèmes, etc.

La Confédération paysanne réitère ici ses propositions :

- chiffres fiables et réels sur les prédatons (localisation, nombre et type de bêtes tuées, blessées, manquantes, avortement, stress...) ; aujourd'hui les chiffres "imputables" et " indemnisés " ne reflètent qu'une partie de la prédation, c'est inacceptable et empêche la reconnaissance des difficultés subies par les éleveurs et bergers ;
- réalisation d'une étude impartiale sur les mesures de protection, leur faisabilité, utilité, coût et résultats ;
- refus du projet de conditionnalité aux indemnisations (problème de la protégeabilité et des mesures de protection sur les estives pyrénéennes) ;
- indispensable séparation entre les activités de suivi et les activités de constats de dommages qui doivent être réalisées par un organisme indépendant ;
- amélioration de la gestion "déficiente" des plans ours de la part de l'État en terme de concertation, information, suivi et transparence : quels sont les ours les plus prédateurs ? combien sont-ils ? où sont-ils localisés ? résultats d'analyses génétiques... ;
- un plan d'urgence pour que les troupeaux ne désertent pas les estives les plus accidentées du départements.

La Confédération paysanne demande donc à l'État, via le ministère de la transition écologique et sociale et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

- de remplir ses engagements sur la mise en place, au plus vite, de la mission d'expertise ours afin de dresser un état des lieux de la situation, d'évaluer la protégeabilité des estives et les mesures de protections ;
- d'assumer immédiatement des mesures d'urgence pour la saison 2018 : localiser les ours et les tenir éloignés des troupeaux ;
- de recevoir dans les plus brefs délais la Confédération paysanne, sur le terrain en Ariège.

**Hulot, Travert,
l'Ariège, ses ours prolifiques et ses brebis prédatées, c'est ici !
On vous attend ! Maintenant !**

David Eychenne et Sébastien Wyon
Co porte-parole Confédération paysanne Ariège

Contacts :

David Eychenne	06 47 65 08 33
Laurence Marandola	06 31 66 10 83
François Thibaut	06 81 18 83 82

Confédération Paysanne Ariège
32, av. du Général de Gaulle - 09 000 Foix
Tél. 05 61 02 14 31 - confariego@gmail.com

